



مؤسسة النهوض بالأعمال الاجتماعية لفائدة العاملين بوزارة الفلاحة والصيد البحري - قطاع الفلاحة -
La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture-

CREDIT AGRICOLE DU MAROC

Taux de crédit immobilier

Nouvelle grille tarifaire des taux de crédit immobilier dans le cadre de la convention conclue entre Crédit Agricole du Maroc et la Fondation pour la Promotion des œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
-Département de l'Agriculture-

Les taux ci-après sont revus à la hausse, suite à la révision du taux directeur.

Type de crédit (*)	Adhérents Actifs en Prélèvement à la source PPR			Adhérents Actifs en prélèvement sur compte			Adhérents Retraités en prélèvement sur compte		
	Jusqu' à 7 ans	Entre 7 à 15ans	Entre 15 et 25 ans	Jusqu' a 7 ans	Entre 7 à 15ans	Entre 15 et 25 ans	Jusqu' à 7 ans	Entre 7 à 15 ans	Entre 15 et 25 ans
Taux fixe HT en fonction de la durée									
CAM ASSAKAN ET SAKANE AL ISTIQRAR	4,20 %	4,50%	4,75%	4,35%	4,55%	4,8%	4,65%	4,85%	5 %
ARD BLADI	6,50%			6,75%					
SAQAN QARAOUI	4,50%	4,75%	4,95 %	4,80 %	4,90%	5,20%	5,10 %	5,35 %	5.40%
FRAIS DOSSIER	Exonération Totale								

(*) Offre extensible au conjoint, dans le cadre d'un projet d'acquisition en commun.

Le prélèvement sur le compte concerne les fonctionnaires adhérents non éligibles au prélèvement PPR.

